

- SOCIETES- DISSOLUTION – CLOTURE DE SOCIETE



ASSISTANCE AUX FORMALITES

I. Votre interlocuteur unique :

Un expert en formalités vous apporte un conseil personnalisé, l'analyse approfondie et le suivi de votre dossier (la liste des pièces à fournir suivant le secteur d'activité et le statut juridique, la qualification requise par métier, l'évaluation de la cohérence des éléments fournis)

II. Contactez votre expert :

1. Par courrier, en complétant le formulaire joint pour favoriser un échange simple et rapide avec votre conseiller
2. En vous rendant à la Chambre de Métiers d'Alsace de votre secteur, sans rendez-vous, afin de rencontrer votre conseiller, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 (sauf mardi et jeudi après-midi)
3. En prenant rendez-vous avec votre conseiller par téléphone via le Service Info Conseil Clients, aux numéros indiqués plus haut, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

III. Coût :

35 € par chèque à l'ordre de la CMA

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

Retrouvez les documents à télécharger sur
notre site internet :


www.cm-alsace.fr

Rubriques

- Créer et Reprendre
Centre de Formalités
des Entreprises

I. 1 ERE FORMALITE : DISSOLUTION

Formulaire : 2 formulaires M2 ([document à télécharger](#))

 **A compter du 1^{er} janvier 2013, la date d'effet de la dissolution admise est celle du jour de l'assemblée générale ou une date postérieure. La décision de dissoudre ne peut pas être assortie d'un effet rétroactif.**

Documents complémentaires à fournir en annexe des formulaires :

- 1 exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant décidé la dissolution et la nomination du liquidateur
- publication légale de l'avis de dissolution ou texte de la demande de publication avec cachet du journal et date de parution

observation : si le liquidateur est une autre personne que le gérant, joindre copie de sa pièce d'identité en cours de validité et déclaration de non condamnation pénale avec filiation

✓ mandat ou pouvoir si nécessaire

Frais à verser pour le Registre des Métiers :

- **30,00 € par chèque à l'ordre de la Chambre de Métiers**

Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

- **195,38 € par chèque à l'ordre du Tribunal Judiciaire**


 **Pour les sociétés unipersonnelles (EURL, SASU) dont l'associé unique, personne physique, assume personnellement la gérance ou la présidence : 79,38 €**

II. 2 EME FORMALITE : CLOTURE DE LIQUIDATION

Formulaire : 2 formulaires M4 ([document à télécharger](#))

Documents complémentaires à fournir en annexe des formulaires :

- retourner la carte d'identification originale de la Chambre de Métiers d'Alsace
- 1 original de PV de l'Assemblée Générale Ordinaire constatant la clôture de liquidation (ou 2 copies certifiées conformes par le liquidateur).
Si constatation d'un boni de liquidation (c'est-à-dire si solde positif de liquidation après remboursement des apports), fournir les 2 PV enregistrés aux impôts en original.

 **Pour les SASU et SARLU, pas d'enregistrement (boni ou perte)**

- 1 exemplaire des comptes définitifs établis par le liquidateur
 - publication légale de l'avis de clôture ou texte de la demande de publication avec cachet du journal et date de parution (le même journal que celui de la dissolution)
- ✓ mandat ou pouvoir si nécessaire

Frais à verser pour le Registre des Métiers :

- **30,00 € par chèque à l'ordre de la Chambre de Métiers**

Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

- **14,35 € par chèque à l'ordre du Tribunal Judiciaire (RCS Colmar, Saverne et Strasbourg)**
- **15,44 € par chèque à l'ordre du Tribunal Judiciaire (RCS Mulhouse)**

SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) :

souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) :

Par dépôt ou envoi postal :

- Dossier constitué par mes soins
- Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier

ou

Sur rendez-vous :

- Dossier complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité

Immatriculation : 70,00 €

Modification : 35,00 €

Mes coordonnées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Qualité :

Téléphone :

Email :

Date et signature :